

Ghisignies



Février 2018

JB/16

## Table des matières

Editorial .....	4
Informations utiles .....	6
Informations communales diverses .....	8
Etat civil 2017.....	9
Budget communal .....	10
Budget de fonctionnement .....	10
Budget d'investissement .....	11
Eléments de comparaison .....	12
Travaux 2017 .....	13
Travaux 2018 .....	14
Le mot des membres du collectif de restauration de l'Eglise .....	15
Communauté de communes.....	16
Le tri sélectif .....	16
Quel intérêt ? .....	16
Comment trier ? .....	16
Les déchetteries de la Communauté de Communes.....	16
Horaires des déchetteries.....	17
L'école de Ghissignies.....	18
Le mot de la directrice .....	18
Retour en images.....	19
Les associations .....	21
La cascade.....	21
Sports et loisirs .....	23
Association saint Jean-Baptiste .....	25
Ghissignies en fête.....	26
Amicale de l'école.....	28
AAPPMA – La belle rivière .....	32
Informations diverses.....	35
Brûlage des déchets verts.....	35
Faire des économies d'énergie au quotidien .....	37
Les marchés bio .....	38
Informations de l'assurance maladie du Hainaut.....	39

**JEAN-MARIE**  
**Boutteaux**  
CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES  
INSTALLATION - DEPANNAGE - ENTRETIEN  
25 Rue Roger ROBERT, 59530 LOUVIGNIES QUESNOY  
TEL : 03.27.49.58.29 - Email : j.boutteaux@free.fr  
SIRET 34206342700013 - APE 4322B

**Intermarché**  
HYPER  
LE QUESNOY | C.C.IAL les Portes de l'Avesnois  
La Cave Ouerçifaine mag presse Intermarché LOCATION leDRIVE Intermarché

## Editorial

Mesdames, Messieurs,

Paix, Joie, Amour, Amitié, Santé, Espérance, Patience, Persévérance, Douceur, Bienveillance... Au nom des membres du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2018 et surtout une bonne santé à l'égard des personnes qui souffrent, celles qui combattent la maladie et celles qui sont dans la peine.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai tenu à rappeler les quelques investissements réalisés en 2017 :

- la réfection d'une partie de la rue de Visin,
- le bornage du chemin de Beaudignies en prévision de la plantation de 600 mètres de haies,
- la fin de l'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

**2018** sera l'année de protection et de valorisation de notre patrimoine ; le projet phare concerne la première tranche de la restauration de l'église :

- la rénovation de la façade,
- la réfection du clocher.

Dans un contexte de restriction budgétaire, la municipalité est soucieuse de choisir les priorités afin de satisfaire chacun d'entre nous. Dans ce bulletin, vous consulterez au travers du budget communal les dépenses de fonctionnement 2017, les investissements 2017 et les prévisions de travaux 2018.

Je remercie les acteurs qui participent à la vie du village :

- les membres du conseil municipal,
- l'équipe municipale,
- les membres des commissions communales et intercommunales,
- les enseignantes,
- les membres du centre communal d'action sociale,
- les membres des associations.

Nous avons accueilli 7 nouveaux foyers en 2017. Je leur souhaite la bienvenue et les invite à participer activement à la vie associative en collaborant aux diverses manifestations. En feuilletant ce bulletin, vous découvrirez le fonctionnement et les projets des diverses instances de la commune.

J'adresse comme chaque année ma gratitude à l'égard des artisans et commerçants qui participent financièrement à la parution de notre bulletin.

Je vous rappelle que le site internet est consultable sur [www.ghissignies.fr](http://www.ghissignies.fr)

**Le maire**  
**Pierre DEUDON**

## Vœux du conseil

Le Maire

Monsieur Pierre DEUDON

Les Adjoints

Monsieur Francis SEIGNEZ

Monsieur Guy CARLIER

Les conseillères municipales

Madame Marie-Dominique DUPIRE

Madame Gaétane LALLEMAND

Madame Delphine MARQUES

Madame Cindy SANTERRE

Les conseillers municipaux

Monsieur Jean-Jacques LEFEBVRE

Monsieur Patrick TRICOT

Monsieur Jean-Pierre GABELLE

Monsieur Michaël BOQUET

**Vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour l'année 2018**



La Boucherie  
Quercitaine

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



D'Année

LIVRAISON A DOMICILE  
4, place du Général Leclerc Le Quesnoy  
Tél. 03 27 49 09 58

**LES SPÉCIALISTES**  
VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL POUR  
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

**MON AIDE MEDICALE**  
www.monaidemedicale.fr

**SIEGE COGULLE POUR UN MAINTIEN PARFAIT !**  
↳ Maintien sur pied télescopique avec repose-pieds et tablette

**TRÈS LARGE CHOIX DE CANNES POIGNÉE EN T1**

**LITS MEDICALISÉS**

**CHAISE DOUCHE**    **CHAISE GARDE-ROBE**

**ADRESSE POUR MIEUX VOUS SERVIR !**  
LOUVIGNES-QUESNOY  
59530  
Tél: 03 27 49 20 26  
11, route Nationale

### **MAIRIE**

12 rue de la Victoire  
Tel / Fax : **03 27 27 64 67**  
Site Internet :  
<http://www.ghissignies.fr>  
E-mail : [mairie@ghissignies.com](mailto:mairie@ghissignies.com)

#### **Ouverture du secrétariat**

**LUNDI** : de 14 h. à 18 h.  
**MARDI** : de 9 h. à 12 h.  
**MERCREDI** : de 9 h. à 12 h.  
**JEUDI** : de 9 h. à 12 h.  
**VENDREDI** : de 14 h. à 18 h.

#### **Permanence du Maire**

Monsieur Pierre DEUDON,  
assure une permanence les :

**Lundi – Mardi**  
**Jeudi – Vendredi**  
**de 16h30 à 18h00**

### **GARDERIE**

Le tarif adopté est le suivant (même tarif année scolaire 2016/2017) :

**0,50 €** : de 7h30 à 8h40      **Tarif forfaitaire à la séance**  
**0,50 €** : de 16h30 à 17h30      *(quelle que soit la durée effective*  
**0,50 €** : de 17h30 à 18h30      *de présence)*

**IMPORTANT** : Dans le cadre de la garderie, chaque **LUNDI** et **JEUDI** de 16h30 à 17h30 les enfants pourront bénéficier d'une aide aux devoirs (*hormis les enfants de maternelle*). Pour bénéficier de cette aide, les parents devront simplement cocher une petite case supplémentaire insérée sur le bulletin de garderie (*cette aide étant dispensée dans le cadre de la garderie, elle sera facturée au tarif de 0,50 €, même tarif qu'une heure de garderie classique*)

Les inscriptions se font à la semaine à l'aide d'un bulletin à déposer le vendredi matin au plus tard dans la boîte aux lettres prévue à cet effet située dans le hall de la mairie (*bulletin à disposition des parents sur cette même boîte aux lettres*).

Le règlement se fait à l'issue de chaque période dès réception de la facture correspondante par les parents.

### **CANTINE SCOLAIRE**

**TARIF UNIQUE : 3,50 €**

*(même tarif année scolaire 2016/2017)*

Inscriptions à la semaine uniquement à l'aide du bulletin mis à disposition sur la boîte aux lettres située dans le hall de la mairie ou sur papier libre (*indiquer clairement le nom, prénom de l'enfant et les jours de la semaine où il mangera à la cantine*).

Bulletin ou papier libre complétés à déposer soit dans la boîte aux lettres située dans le hall (de préférence) ou dans la boîte aux lettres de la mairie (à l'extérieur) dans le courant de la semaine mais impérativement pour le **VENDREDI avant 10 heures**, dernier délai, accompagné du règlement correspondant par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou espèces.

**TOUT BULLETIN D'INSCRIPTION NON ACCOMPAGNE DU  
REGLEMENT CORRESPONDANT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.**

Le dernier relevé des boîtes aux lettres sera effectué le **VENDREDI** à 10 heures. Tous les bulletins d'inscription déposés dans le courant de la semaine seront collectés et analysés en vue de la commande hebdomadaire auprès de la société API. **Seuls les repas réservés et payés seront validés.**

Possibilité d'inscription pour plusieurs semaines en indiquant précisément par écrit la période concernée et en joignant le règlement correspondant.

### **Liste des assistantes maternelles agréées de Ghissignies**

<b>Mme COPIN Françoise</b> (2 rue de la Station)	03 27 49 27 89 - 06 29 09 03 22
<b>Mme DUTOIT Martine</b> (19 rue de la Station)	03 27 35 08 16 - 06 78 56 57 78
<b>Mme LABARRIERE Marie-Christine</b> (49 route du Quesnoy)	03 27 46 78 87 - 06 14 86 51 35
<b>Mme MALAQUIN Claudine</b> (43 route du Quesnoy)	03 27 19 19 39 - 06 32 74 83 20
<b>Mme SANTERRE Cindy</b> (14 rue de la Paix)	03 27 26 18 11 - 06 99 05 76 75

## Location de la Salle des Fêtes

### Habitants de GHISSIGNIES

Location une journée	140.00 € + électricité + Gaz
Location deux journées	180.00 € + électricité + Gaz
Journée supplémentaire	60.00 €

### Extérieurs au Village

Location une journée	180.00 € + électricité + Gaz
Location deux journées	220.00 € + électricité + Gaz
Journée supplémentaire	60.00 €

**Remise des clés** : Les clés de la salle vous seront remises à la salle des Fêtes suivant les modalités ci après :

**Location d'une journée** : La location prend effet dès la remise des clés, c'est-à-dire le jour de la location à 9.00 heures et elle prend fin le jour suivant à 9.00 heures.

**Location d'un week-end** : La location prend effet dès la remise des clés, c'est-à-dire le vendredi à 17.00 heures et elle prend fin au plus tard le lundi à 12.00 heures.

**Electricité 0.20 €** par kwh consommé    **Gaz 0.60 €** par m3 consommé

Caution : 70.00 € pour la location d'une journée et 100 € pour la location de deux journées.

**Réservation en Mairie.**



SARL **CWP** | ASSURANCES



Au : 4 rue Casimir Fournier  
59530 LE QUESNOY  
Tél. 03 27 51 44 44  
Fax 03 27 51 44 40



**SALON OLIVIER**

Trois coiffeurs  
**Hommes et Enfants**  
à votre service

**15, rue Casimir Fournier**  
**LE QUESNOY**  
**03 27 27 60 29**  
avec ou sans rendez-vous

### Nuisances sonores

Par arrêté municipal du 8 juillet 1996, l'utilisation d'outils ou d'appareils destinés aux travaux de bricolage ou de jardinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses... ou tous autres appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est réglementée comme suit :

**Interdiction d'utiliser ces appareils tous les jours de la semaine après 20 heures 30.**

Les dimanches et jours fériés : utilisation limitée de **9 heures à 12 heures**.

Après 12 heures : **utilisation strictement interdite**.

### Détention d'animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage : éviter les aboiements intempestifs et répétitifs, respecter les conditions de détention des animaux, éviter la divagation...

### Animaux errants

La commune ne disposant pas de fourrière et dans un but de protection de l'ordre public, elle a confié à l'A.F.A.C. (*Assistance Fourrière Animalière aux Communes*) de MARLY le soin de capturer, transporter, accueillir les chats et chiens errants et/ou en état de divagation sur le territoire communal dans le respect des règles de la protection animale.

Les interventions de la fourrière ont lieu durant les heures d'ouverture au public de l'A.F.A.C., à savoir : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h / le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ces interventions sont déclenchées sur appel formulé au **03.27.20.01.40** par la Mairie, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes ou les **particuliers résidant dans la commune**.

En dehors des horaires d'ouverture au public, la capture et le transport des animaux sont assurés par le Service d'Astreinte de l'A.F.A.C. sur **appel formulé exclusivement par la Mairie**, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes.

Ce service d'astreinte ne pourra en aucun cas être déclenché sur appel de particulier.

### Echardonnage

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou l'utilisateur du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier.

La destruction doit être effectuée chaque année au cours du printemps ou de l'été par voie chimique ou mécanique et doit être terminée ou renouvelée avant la floraison.

**MERCI A TOUS DE VEILLER AU STRICT RESPECT DE CES DISPOSITIONS**

## 2 naissances survenues hors de la commune



DUMONCEAU Esaïe

Le 4 octobre à Valenciennes

GHEZAL Isaq

Le 21 septembre à Valenciennes

## 6 mariages

COTTON Thierry et DA SILVA PEREIRA Paula Le 15 avril

FOURNIAL Erwan et RICHEL Ophélie Le 27 octobre

GOBERT François et WITKOWSKI Aurore Le 24 juin

LEVASSEUR Jérôme et DEMADE Caroline Le 14 octobre

SENECA Hervé et DUFOUR Noëlle Le 12 août

WACHONSKI Robert et EGOT Annicke Le 20 mai



## 3 couples habitant Ghissignies se sont également unis à l'extérieur du village

## 5 décès



DUPIRE Jacques

Le 24 décembre

GAMEZ Fernande née DECOSTER

Le 19 septembre

LEBRUN Germaine

Le 28 avril

MORELLE Jean-Luc

Le 4 décembre

PARIS Michel

Le 24 mai

## Budget communal

### Budget de fonctionnement

Nous vous présentons ci-après la synthèse du budget communal 2017 des sections de fonctionnement et d'Investissement. Pour information, le tableau du budget de fonctionnement permet une analyse comparative de l'année 2016 avec l'année 2017.

Au **1<sup>er</sup> janvier 2018**, la dette de la commune s'élève à la somme totale de : **141 888 €**

Montant du remboursement annuel : **30.977 €** (Capital : 24.822 € / Intérêts : 6.155 €)

#### **Analyse du Budget : FONCTIONNEMENT 2017**

RECETTES				DEPENSES			
	2016	2017	%		2016	2017	%
70 : Produit des services	19.460,00	21.865,00	6,04	011 : Charges à caractère général	95.194,00	110.514,00	30,52
73 : Impôts et taxes	179.981,42	188.524,40	52,06	012 : Charges de personnel et frais assimilés (*)	129.030,00	129.880,00	35,87
74 : Dotation et subventions	90.450,00	94.847,00	26,19	014 : Atténuation de produits	32.500,00	32.500,00	8,98
75 : Autres produits gestion courante	6.650,00	6.150,00	1,70	65 : Autres charges de gestion courante	44.293,00	42.333,00	11,69
77 : Produits exceptionnels	0,00	365,00	0,10	66 : Charges financières	8.320,00	7.265,00	2,00
013 : Atténuation de Charges (*)	46.500,00	42.000,00	11,60	67 : Charges exceptionnelles	510,00	530,00	0,15
002 : Excédent reporté	5.074,58	8.357,60	2,31	023 : Virement section investissement	38.269,00	33.379,00	9,20
				042 : Dotations aux amortissements	0,00	5.708,00	1,59
<b>TOTAL</b>	<b>348.116,00</b>	<b>362.109,00</b>	<b>100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>348.116,00</b>	<b>362.109,00</b>	<b>100,00</b>

(\*) Le montant réel des charges de personnel est égal à :

129.880 € – 42.000 € (aide de l'Etat pour les contrats CUI et Emploi Avenir) = 87.880 € (**24,27 %** du budget).

## Budget d'investissement

RECETTES			DEPENSES		
	2017	%		2017	%
040 : Opérations d'ordre <i>Régul dotations amortissements</i>	5.708,00	1,63			
001 : Solde d'exécution reporté	161.558,91	46,24	16 : Remboursement emprunts	23.715,00	6,79
021 : Virement du fonctionnement	33.379,00	9,55	21 : Immobilisations corporelles*	27.100,00	7,76
10222 : Fonds compensation TVA	5.155,00	1,48	23 : Immobilisations en cours**	298.572,00	85,45
10226 : Taxe aménagement	499,09	0,14			
1068 : Affectation ( <i>Excédent fonct. capitalisé</i> )	62.000,00	17,75			
1323 : Subvention départementale ( <i>Travaux restauration Eglise</i> )	81.087,00	23,21			
<b>TOTAL</b>	<b>349.387,00</b>	<b>100,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>349.387,00</b>	<b>100,00</b>

### Analyse du budget : INVESTISSEMENT 2017

#### Décomposition des chapitres (prévisions du Budget Primitif 2015)

##### 21 : Immobilisations corporelles

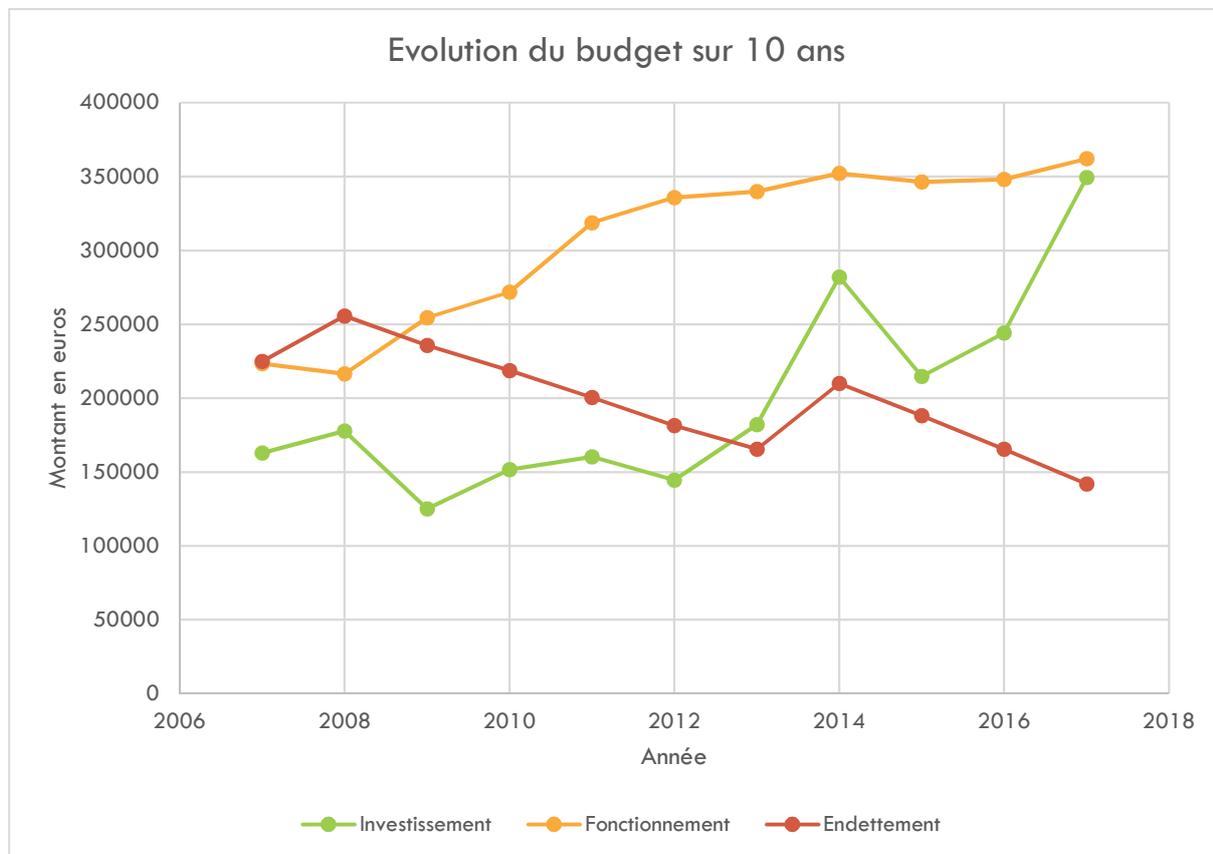
<i>Opération 87</i>	Achat matériel divers	6.000,00
<i>Opération 89</i>	Aménagement salle des fêtes	7.000,00
<i>Opération 94</i>	Electrification « Rue de la Station »	12.000,00
<i>Opération 98</i>	Bornage terrain Visin	2.100,00

**TOTAL 27.100,00**

##### 23 : Immobilisations en cours

<i>Opération 82</i>	Travaux voirie	60.123,00
<i>Opération 91</i>	Travaux Eglise	213.449,00
<i>Opération 93</i>	Travaux accessibilité	25.000,00

**TOTAL 298.572,00**



Le graphique ci-dessus présente l'évolution du budget de la commune sur 10 ans. Il est à noter que le budget de fonctionnement reste globalement stable. Le budget d'investissement a fortement augmenté pour l'année 2017, en raison de provisions pour les futurs travaux de l'église. Néanmoins, le niveau d'endettement a continué à baisser, certains prêts étant arrivés à échéance.



**CAUCHY**

**SARL CAUCHY** *Samuel*

TRAVAUX PUBLICS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENT - EMPIERREMENT

BORDURES - PAVAGE - ENROBÉS

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

ASSAINISSEMENT

CITERNE À RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE



Tél : **06.08.64.96.04**

Fax : **03.27.25.05.95**

[sarlcauchy@gmail.com](mailto:sarlcauchy@gmail.com)

38ter ROUTE DE LE QUESNOY – 59530 GHISSIGNIES

## Travaux 2017

En ce début d'année, c'est le moment de faire le point sur les travaux réalisés, les projets et sur les événements qui se sont déroulés dans notre commune.

Au cours de l'année 2017 la réfection d'une partie de la rue de Visin située à la limite de la commune de Beaudignies a été réalisée par l'entreprise David CAUCHY.

L'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes est terminé (four).

Les travaux d'entretien des espaces verts continuent d'être effectués par le personnel technique ainsi que les travaux d'entretien des bâtiments communaux, du cimetière et des voiries communales.

Un bornage a été réalisé par le cabinet DELBASSE de Le Quesnoy chemin de Beaudignies afin de pouvoir planter une haie.

La sécurité de la traversée du village sur la départementale 86 nous préoccupe toujours et des contacts sont en cours avec Mr BATTEUX de la DDTM d'Avesnes-sur-Helpe afin de trouver les solutions les mieux adaptées.

**B2V-ELECTRICITE**  
ELECTRICITE GENERALE - VMC  
CONCEPTION - REALISATION - MAINTENANCE

Tel: 09 72 64 12 47  
Mail: [agence@b2v-electricite.com](mailto:agence@b2v-electricite.com)  
59530 GHISSIGNIES

**ETS AUBERGIER**

\*\*\*\*\*

*-Espace motoculture-*  
**STIHL – VIKING – STAUB**  
*\*Vente / Réparation\**

ZAE « Les Prés du Roy »  
59530 LE QUESNOY (Tél. 03/27/49/21/22)

**-Depuis 1978-**

## Travaux 2018

**L'année 2018** sera l'année de protection et de valorisation de notre patrimoine. Au printemps 2018, les travaux de restauration de l'église débuteront. Cette première phase consistera en la rénovation de la façade et la réfection du clocher.

Il devenait très urgent de protéger ce monument faute de quoi de graves désordres, en termes de sécurité, seraient rapidement apparus. Il est aussi de notre devoir de préserver le patrimoine transmis par les générations antérieures. Nous en sommes comptables devant les générations futures.

Cette opération, cofinancée par la commune, le conseil départemental au titre de la politique Villages et Bourgs et le conseil régional au titre du dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé fait l'objet d'une convention entre la municipalité et la fondation du patrimoine, dans le cadre d'une souscription volontaire. Nombreux sont ceux qui y ont déjà adhéré et cette souscription restera ouverte tout au long des travaux de cette première tranche ainsi que des suivantes, qui doivent voir la remise en état de la totalité du bâtiment extérieur et intérieur.

Un petit rappel du calendrier des travaux :

La 1<sup>ère</sup> tranche pour un montant de 188 575,08€ HT débutera en 2018. Cette première tranche concerne la rénovation de la façade et la réfection du clocher et de sa couverture.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

- 81 087,28€ soit 43% du montant HT en provenance du Conseil départemental
- 50 915,27 € soit 27% du montant HT en provenance du Conseil régional
- le solde, 94 287,54 € TTC reste à la charge de la commune.

La 2<sup>ème</sup> tranche pour un montant de 167 494,05€ HT concernera la couverture, la zinguerie et la charpente. Elle est prévue en 2021.

La 3<sup>ème</sup> tranche pour un montant de 126 747,80€ HT prévue en 2024 portera sur le ravalement.

La 4<sup>ème</sup> tranche pour un montant de 103 430,10€ HT prévue en 2027 est destinée à la restauration intérieure.



## Le mot des membres du collectif de restauration de l'Église

En avril 2016, à l'initiative de la municipalité, un collectif d'habitants du village, rassemblant des bonnes volontés et des représentants des diverses associations qui font la force de notre village, fut créé. Très vite, notre groupe s'est mis au travail avec deux objectifs :

- Le premier : aider notre commune à récolter des fonds dans son projet de restauration de notre église,
- Le deuxième : organiser deux manifestations par an afin d'obtenir, en complément des dons effectués dans le cadre de la souscription lancée par la commune et le collectif et en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, un financement complémentaire.

Pour notre première année d'existence, nous sommes fiers d'avoir organisé deux événements qui ont été un succès grâce à la participation massive et à la générosité d'un grand nombre d'habitants du village et de leurs amis : un concert-chorale en l'église de Louvignies-Quesnoy le 26 mars et un dîner-spectacle le samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Ghissignies.

Grâce à ces manifestations et aux dons directs effectués à la Fondation du patrimoine, plus de 15 000 € ont déjà été récoltés pour financer la restauration de notre église. Merci à tous ! Il vous est toujours possible d'effectuer un don déductible des impôts pour l'année 2018, directement sur internet, ou par l'intermédiaire du bulletin de souscription disponible en mairie.

N'hésitez surtout pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer à l'élaboration de nos futures actions, pour lesquelles nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous solliciter.

**Les membres du collectif – Eglise.ghissignies@gmail.com**

Page dédiée au projet sur le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-st-jean-baptiste-deghissignies>



## Communauté de communes

### Le tri sélectif

#### Quel intérêt ?

**Le tri sélectif est un geste éco-citoyen simple qui consiste à séparer les déchets recyclables (magazines, emballages,...) de ceux qui ne le sont pas. En offrant ainsi une seconde vie à nos déchets ménagers, nous agissons pour l'environnement. Votre implication dans ce domaine est indispensable.**

Le tri des déchets a une dimension environnementale, il permet de diminuer le volume des déchets destinés à l'incinération, et cela permet de préserver nos ressources naturelles en réduisant les pollutions et les nuisances.

Le tri des déchets a une dimension économique, il permet de réaliser des économies en détournant un tonnage de l'incinération qui a un coût très élevé.

Le tri des déchets a une dimension sociale, il permet d'améliorer le cadre de vie et de créer des emplois.

#### Comment trier ?

Pour être recyclés, ces matériaux doivent être séparés des autres déchets ménagers :

- Emballages ménagers recyclables : papiers d'écriture, livres, cahiers, journaux, magazines, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartons, bouteilles et flacons en plastique, barquettes en aluminium, bidons de sirop, aérosols, canettes métalliques, boîtes de suremballage en carton, cartons de jouet... Attention, bien vidés de leur contenu / Pas de sac.
- Verre : uniquement bouteilles d'huile, de jus, de bière, de vin rouge, vin blanc, de champagne, de cidre, d'alcool, flacons, pots de confiture, pots de yaourt, bocaux, flacons de parfum, de cosmétique. Attention, pas de sac / Sans bouchon, capsule et couvercle.

**Ne sont pas recyclables : couches, papiers peints, pots de peinture, polystyrène, films, sachets, blisters et barquettes plastiques. En cas de doute, jetez les déchets dans le bac à ordures ménagères.**

#### Les déchetteries de la Communauté de Communes

La déchetterie est un espace clos et gardienné où les particuliers peuvent venir déposer certains déchets qui ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage des déchets ménagers.

Pensez à vous munir de votre badge de déchetterie ou d'un justificatif de domicile + carte grise.

Pré-triez vos déchets : en séparant les bois des encombrants, le polystyrène et le plastique des cartons, etc...

Plus d'information sur le site : [www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)

## Horaires des déchetteries

**Horaires  
d'hiver**

**Du 2 novembre au 31 mars -  
fermeture les jours fériés**

**Horaires  
d'été**

**Du 1er avril au 31 octobre -  
fermeture les jours fériés**

<b>Bavay et Le Quesnoy</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé			

<b>Bavay et Le Quesnoy</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	13h00	17h45
9h00	11h45	13h00	17h45
Fermé			

<b>Landrecies</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé		13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé			
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé			

<b>Landrecies</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	14h00	17h45
Fermé		14h00	17h45
9h00	11h45	14h00	17h45
Fermé			
9h00	11h45	13h00	17h45
9h00	11h45	13h00	17h45
Fermé			

<b>Poix du Nord</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé			
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
9h00	11h45	13h30	16h45
Fermé			

<b>Poix du Nord</b>
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	Fermé	
Fermé			
9h00	11h45	14h00	17h45
9h00	11h45	13h00	17h45
9h00	11h45	13h00	17h45
Fermé			

**Contact** : Service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Mormal

4, avenue de la légion d'honneur – 59550 LANDRECIES - 03 27 77 52 35

## L'école de Ghissignies

### Le mot de la directrice

Toute l'équipe de l'école se joint à moi pour vous présenter à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2018. Dans le contexte actuel, sachons profiter des petits instants de bonheur et que cette année puisse exaucer vos vœux. Qu'elle vous préserve en bonne santé, ainsi que vos familles.

Nous remercions M. Glaçon et son équipe de l'Amicale des parents d'élèves pour tout le travail effectué, l'organisation des manifestations et leur participation pour faire que notre petite école de village soit dynamique et puisse offrir aux enfants l'ouverture culturelle lors de diverses sorties pédagogiques.

Cette année, les parents ont élu comme représentants d'élèves : Mme Boquet, Mme Glaçon, Mme Pagniez, Mme Santerre, Mme Cauchy et M. Lassalle qui participeront aux conseils d'école afin de remonter les demandes et questions des parents auprès de l'école et de la municipalité. Merci pour leur disponibilité.

Les effectifs de cette année scolaire s'élèvent actuellement à 64 élèves répartis sur 3 classes.

Nous avons assisté cette année 2017 au départ de Marie-France, nous la remercions pour la qualité de son travail et sa gentillesse lors de ces années passées parmi nous. Nous souhaitons la bienvenue à Chantal qui la remplace.

Trois dames employées par la commune s'alternent également pour le bon fonctionnement de l'école, de la garderie et de la cantine :

Mme Dechy Françoise, Mme Garcia Edith et Melle Cornolle Margot, que nous remercions vivement pour leur dévouement auprès des enfants, leur gentillesse, leur disponibilité et leur professionnalisme.

Concernant l'année scolaire 2016-2017, le projet d'école était axé sur le parcours artistique et culturel, et un nouveau regard sur l'évaluation. Pour décliner cela, les enseignantes ont travaillé avec les élèves sur le thème des pays du monde. Les enfants ont fourni un travail riche en recherches et découvertes, ont pu apprécier le TILT en Belgique (Terrain Interactif Ludique pour tous) où les animateurs les ont fait voyager autour du monde à la découverte des différentes cultures.

Les enfants ont pu présenter leur spectacle de fin d'année haut en couleurs : la danse des pingouins pour les plus petits, samba brésilienne pour les MS/GS, country américaine au CP/CE1 et danse africaine CE2/CM ont mis l'ambiance à la salle des fêtes.

Différents spectacles ont également été offerts, notamment pour clôturer l'année, la venue d'un conteur africain avec ses djembés.

Les axes de travail pour cette année scolaire sont centrés sur le langage oral et écrit, le développement durable et la démarche scientifique. Une sortie au PASS de Mons est déjà prévue ainsi que des animations expérimentales, notamment une intervention découverte du système solaire par le biais de M. Glaçon.

Enfin, l'école remercie vivement la municipalité pour son aide, son soutien, ses actions de rénovation et d'équipement et son écoute.

Sans une bonne entente entre tous ces partenaires, l'école de Ghissignies ne connaîtrait pas ce nouveau souffle. Un grand merci à tous.

**Virginie Coche**

Bonne  
ANNÉE 2018

## Retour en images



Petits et grands souhaitent une bonne et longue retraite à Marie-France.



Le conteur africain nous a enchantés...



Au TILT...



Pause détente le midi...



- ✓ Ossature bois
- ✓ Electricité générale
- ✓ Sanitaire, plomberie
- ✓ Chauffage central
- ✓ Placoplâtre, isolation
- ✓ Carrelage
- ✓ Menuiseries Alu, bois, PVC

**Patrick BULTEZ**  
06 61 63 84 32  
pabultez@wanadoo.fr

**Laurent BULTEZ**  
06 50 20 98 86  
laurent.bultez503@orange.fr



25, Rue Pierre Brossolette

59198 **HASPRES**

## Les associations

### La cascade

Au nom de l'association « LA CASCADE », je vous présente tous mes vœux pour cette année nouvelle ainsi qu'à vos proches. Que 2018 vous apporte le vecteur capital qu'est la santé mais aussi le bonheur, les joies familiales et pour certains d'entre vous la réussite professionnelle. L'association émet aussi une pensée toute particulière pour ses adhérents actuellement dans la souffrance et leur souhaite un avenir meilleur.

L'association regroupe à ce jour :

- 23 adhérents pour la section gym
- 14 adhérents pour la section aînés

Je pense que l'association suscite beaucoup d'intérêts et de satisfaction auprès de ses membres dans l'activité pratiquée. J'aspire à leur fidélité pour les années à venir et lance un appel à celles et ceux qui aspirent rejoindre les rangs. Certes, des efforts sont sans doute à améliorer pour répondre à vos attentes. Je reste d'ailleurs à votre disposition pour écouter vos suggestions en ce sens.

Dans la continuité, 2017 a fait l'objet de rencontres et d'échanges entre les 2 sections avec comme par exemple :

- La galette des Rois début janvier
- L'assemblée Générale du 27 février
- Le repas (section aînés + section gym) en date du 08 mai aux VERGERS TELLIER à Le QUESNOY ; repas auquel les conjoints étaient naturellement conviés.
- Le barbecue du 02 septembre à la Salle des Fêtes de GHISSIGNIES, toujours en communion avec les conjoints....
- Les rencontres hebdomadaires le mercredi à 18h30 pour la section gym et le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois à 14h30 pour les aînés.

Ces rencontres, source d'échanges et de convivialité, permettent de rompre la solitude et l'isolement, de maintenir sa silhouette et aussi de rapprocher les personnes sous d'autres horizons.

Bonne année. Retrouvons-nous tous en 2018 dans le plaisir partagé.

**Le Président,**

**Francis SEIGNEZ**



Nous pensons à Mr Dupire Jacques qui nous a quitté récemment  
Il était pour tous, un ami, un copain, il nous manquera beaucoup



Repas du club au restaurant chez Tellier à Le Quesnoy

## Sports et loisirs

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'ensemble des membres du Club Sports & Loisirs, je vous adresse tous mes vœux de santé, de prospérité et de bonheur, ainsi qu'à vos proches.

L'année 2017 a été riche et animée pour le Club.

Pour la troisième année consécutive, la section Gym propose à nos membres des cours hebdomadaires de Cardio et renforcement musculaire. Ces cours se déroulent tous les jeudis soirs de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes communale. Elodie et Melody animent les séances avec punch, joie et bonne humeur. Les adhérents sont originaires de la commune bien sûr, mais aussi des communes voisines, preuve de l'intérêt de proposer une activité sportive de ce type dans le secteur.

Tout comme l'année dernière, tous les membres du Club bénéficient, grâce à leur carte de membre, d'offres promotionnelles dans 9 boutiques et commerçants de la commune et du Quercitain. De nombreux secteurs d'activité sont représentés. Ce petit geste permet de promouvoir ces magasins et de les faire connaître à nos adhérents.

A ce jour, 25 personnes sont inscrites et participent aux séances sportives. Si vous souhaitez découvrir l'activité et nous rejoindre, sachez que les inscriptions sont toujours possibles, même en cours d'année.

La troupe théâtrale « Bouche-à-Oreille » a connu une très belle année avec plusieurs représentations de ses deux spectacles. La comédie à sketches « P'tits Potins de village » a connu de vifs succès à Villers-Pol, Bermerain, Gommegnies et Maresches. L'association de petites histoires tendres et humoristiques, de chants et de tours de magie loufoques est une recette qui a bien pris et qui a été fortement appréciée du public. Nous avons aussi eu l'immense plaisir et la fierté de jouer bénévolement ce spectacle à Ghissignies le 14 octobre dernier. Cette représentation, qui a permis de réunir près de 90 personnes du village, a été organisée conjointement avec le collectif de restauration de l'église et a permis de reverser l'ensemble des bénéfices à la fondation du patrimoine pour le projet de restauration de l'édifice. Le second spectacle que nous proposons est la pièce bien connue de Carole Greep « J'aime beaucoup ce que vous faites ». *Cette comédie, drôle et instructive, montre comment une fausse manœuvre avec un téléphone portable vous fait découvrir ce que vos meilleurs amis pensent de vous en réalité... La première a eu lieu le 01 avril 2017 à Noyelles-sur-Selle.*

Nous avons ensuite repris ces représentations en novembre, tout d'abord à Wavrechain-sous-Denain, puis à Ghissignies lors de l'organisation de notre seconde soirée Diner-Théâtre du 25 novembre : décoration complète de la salle, repas raffiné, service soigné ... tout a été fait afin de satisfaire la centaine de personnes venue passer un agréable moment en notre compagnie.

Une nouvelle fois, la formule a été appréciée et nous sommes d'ores et déjà prêts à en programmer une nouvelle en 2019. Si vous n'avez pas eu l'occasion de découvrir cette comédie « J'aime beaucoup ce que vous faites », deux dates sont déjà à retenir : le samedi 07 avril 2018 à Avesnes-les-Aubert et le samedi 28 avril 2018 à Louvignies-Quesnoy. Par ailleurs,

comme l'année dernière, nous vous informerons régulièrement de nos activités par la distribution de tracts et flyers d'informations au sein de la commune.

Je termine ce mot en remerciant Monsieur le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des fêtes tous les mardis et jeudis soirs. Je remercie chaleureusement les membres du bureau pour toute l'aide apportée au cours de l'année écoulée. Je remercie particulièrement cette année les 3 membres fondateurs de la troupe de théâtre : Christine TELUK, Irma JIMENEZ et James ROUSSEAU, qui, de par leur envie et leur disponibilité, ont permis de préparer et jouer nos spectacles. Un grand Merci à Guy Carlier toujours disponible pour nos réunions et tous les jeudis soirs pour les adhérents et animatrices de la section GYM. Merci à Elodie et Melody qui poursuivent avec nous encore cette année et assurent l'animation sportive hebdomadaire avec gentillesse et dévouement. Je remercie sincèrement tous les adhérents au Club qui, par leur présence et leur participation, nous permettent de proposer des activités et manifestations au sein de notre commune.

Enfin un grand Merci à vous pour tout l'intérêt que vous portez à notre Club Sports et Loisirs.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence et à très bientôt.

## Le Président du Club Sports et Loisirs

**Christophe DANCZAK**



## Association saint Jean-Baptiste

Chers concitoyens,

L'année 2017 vient de se terminer tristement avec le décès de Monsieur Jacques DUPIRE, membre émérite de notre association depuis 1966.

Ancien élève de l'école libre des Demoiselles LOBRY à Ghissignies, il racontait avec talent et plaisir son histoire au sein de l'institution et plus encore l'histoire de l'institution.

Nous sommes très reconnaissants de toute l'aide apportée durant ces nombreuses années à la survie de l'association et notamment du bâtiment légué. C'est avec émotion que nous reformulons nos sincères condoléances et notre sympathie à ses proches.

Pour le reste de l'année 2017, nos capacités financières n'ont pas permis d'entamer jusqu'à présent l'amélioration de la cour et l'accès à la route de notre propriété, ceci afin de sécuriser son usage.

L'opération envers la jeunesse a été reconduite et a confirmé son succès auprès de la jeunesse de Ghissignies quant à une aide de 20 Euros pour les enfants de 0 à 18 ans justifiant d'une activité sportive, artistique ou culturelle durant l'année.

Concernant l'année 2018, nous reconduirons avec plaisir l'aide envers la jeunesse ainsi que la prise en charge du coût des livres de catéchisme pour les jeunes habitants de Ghissignies.

Nous restons bien entendu à l'écoute des besoins dans le cadre de la réfection de l'église.

Le bureau de l'association, Monsieur Alfred BETHEGNIES, Madame Véronique DEUDON, Monsieur Daniel CORBILLON, Monsieur Roger JONET, Monsieur Morgan SCOTTEZ et moi-même, vous souhaitons de très sincères vœux de santé, de sérénité, de réussite dans vos projets familiaux, personnels ou professionnels.

**Denis Lefebvre,**

**Président de l'association Saint Jean Baptiste**



## Ghissignies en fête

Chers habitantes et habitants de Ghissignies,

Au nom du nouveau bureau élu et de l'ensemble des membres de l'association « Ghissignies en fête », je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2018.

Le but de l'association, qui va fêter ses 10 ans cette année, est et reste d'animer le village, à travers les différentes manifestations festives que nous organisons pour vous.

Dans la période troublée que nous traversons actuellement, il demeure important de mettre en avant toutes les initiatives qui permettent d'améliorer la solidarité entre les personnes et les générations, la convivialité et le bien vivre ensemble.

L'élection d'un nouveau bureau est l'occasion d'amener des idées nouvelles et d'accueillir de nouveaux bénévoles. Pour autant, il ne s'agit pas de vouloir tout changer de manière brutale, mais plutôt de continuer à tracer le sillon qui a été initié par les équipes précédentes.

Chaque année, les manifestations organisées connaissent un succès croissant dont vous vous faites l'écho. Votre présence à ces fêtes est le moteur de notre motivation à continuer, soyez en remerciés.

Une association de village ne vit que par ses adhérents et le soutien sans faille de la municipalité.

N'hésitez pas à nous rejoindre, en apportant vos idées ou tout simplement votre aide pour l'organisation des festivités.

La cotisation à l'association reste fixée à 1€ symbolique en 2018.

Nous vous donnons rendez-vous :

- En Juin pour les estivales
- En Octobre pour « La fête de la pressée »

**Olivier RASSENEUR,**

**président de l'association « Ghissignies en fêtes**

Contacts :

[ghissigniesenfetes@gmail.com](mailto:ghissigniesenfetes@gmail.com)

 « Ghissignies en fêtes »



*La pressée de pommes*



*Les jeux gonflables pour les enfants*



Le bilan de l'année 2016-2017 est un succès. Nous avons grâce à la mobilisation de l'ensemble des membres de l'Amicale, de nombreux parents bénévoles et le soutien de la commune, pu récolter des fonds et organiser des projets, tel que le regroupement sportif en juillet 2017 et soutenir financièrement l'école.

Et je tiens encore une fois à remercier chacun des acteurs concernés : parents, enfants, bénévoles, professeurs des écoles, membres de l'Amicale, élus ; qui ont chacun contribué à leur façon à la réussite de ces projets !

C'est donc avec beaucoup d'entrain et de plaisir, accompagné d'une équipe toujours aussi motivée et encore plus nombreuse que l'Amicale a démarré sur les chapeaux de roues l'année scolaire 2017-2018. Nous avons activement, grâce au soutien et l'aide de tous, pu organiser les traditionnelles fêtes de fin d'année (kermesse, goûter de Noël) ainsi qu'une nouveauté, avec le retour à l'école de Saint Nicolas, qui a été accueilli avec surprise et surtout beaucoup d'enthousiasme par les enfants !

Dans l'intervalle, sur ces deux premières périodes, de nombreuses actions ont déjà pu être mises en place : vente de photos dans « l'ambiance de Noël », vente de chocolats, vente de produits de la mer etc...

Mais cette année ne fait que commencer. Nous avons des projets plein la tête :

- Accompagner le projet scolaire dont la thématique cette année est ciblée sur les Sciences et le Développement Durable. Dans ce cadre, nous participerons au financement de la prochaine sortie scolaire au Pass' de Mons ;
- Faire participer les enfants à des regroupements sportifs et/ou culturel (sorties théâtre, interventions d'associations à thèmes...)

Les idées ne manquent pas et nous ferons de notre mieux pour satisfaire petits et grands.

Notre priorité est de soutenir les projets de l'école mais nous souhaitons vivement fédérer et rayonner dans tout le village, afin de créer la cohésion et une réelle dynamique intergénérationnelle en associant toutes les personnes qui souhaitent partager avec les enfants.



Dans l'espoir de vous voir encore plus nombreux à nos prochaines manifestations, je suis fier et heureux de vous souhaiter une très bonne année 2018 !

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire sur vos agendas **les 17 et 24 mars prochains**.

Le 17 mars, nous vous convions à notre traditionnel Repas du



Carnaval.

Le 24 mars, nous emmenons les enfants dans les étoiles.



Amicalement,

**Frédéric Glaçon**

**Président de l'Amicale de l'Ecole Mixte de Ghissignies.**





Quelques photos de la fête de fin d'année de l'école !



Olympiades pour les enfants et les parents lors de la kermesse de l'amicale de l'école !

### ***Les membres de notre association sont heureux de présenter aux habitants du village leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.***

Quelques informations de notre Association de pêche dont le siège est à **la mairie de BEAUDIGNIES**.

Pour rappel, le sigle "**AAPPMA**" représente une **Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique**, et nous sommes une **AAPPMA non réciproitaire**, cela signifie que seuls les membres de l'association sont autorisés de pêcher la truite sur nos parcours de **13 km sur les rivières l'ECAILLON et le SAINT GEORGES**.

La pêche est un sport mais aussi une détente qui peut se pratiquer en famille ou entre amis. Ces bons moments nous font profiter du plein air et de la nature. **Alors faites du sport et détendez-vous en prenant votre carte de pêche par le biais d'Internet**. Pour cela rien de plus facile, rendez-vous sur le site « **cartedepeche.fr** » Choisissez votre type de carte de pêche, inscrivez **BEAUDIGNIES** dans la case « Je prends ma carte dans l'association la plus proche de mon domicile ». Suivez les instructions et **vous pourrez vous-même imprimer votre carte de pêche** ou vous la faire livrer si vous n'avez pas d'imprimante. **Si vous n'avez pas Internet contactez-nous, nous vous éditerons votre carte de pêche**.

En 2017, nous étions **35 pêcheurs** à pêcher la truite chaque dimanche et jour férié plus quelques samedis sur nos deux parcours de pêche du 12 Mars au 3 Septembre soit 36 jours de pêche.

### ***Quelques unes de nos activités 2017***

- **6 rempoissonnements** étalés de Mars à Août pour un total de **100 kg** de truites Fario et **520 kg** de truites Arc en Ciel (soit un total de 620kg sur l'année)
- **La fête de la pêche** organisée le 4 Juin à **Salesches - Neuville** sur le St Georges dans la pâture mise à notre disposition près de la pompe. **80 Kg** de truites dont 6 grosses ont été déversés pour cette journée. **Le matériel** de pêche et les appâts étaient gracieusement mis à disposition des participants, **les enfants** participants ont reçu chacun une boisson, un petit pain et une truite gratuitement, **le repas** convivial du midi fût un succès avec le barbecue. Les autorités locales des différents villages ont participé à cette manifestation, nous les remercions pour leur présence. Nous remercions aussi tous les bénévoles qui nous ont aidés dans cette réalisation. Nous organisons cette fête de la pêche par permutation dans les différents villages qui contribuent à notre association, aussi en **2018 cette grande fête se déroulera à BEAUDIGNIES**, et nous espérons vous y retrouver nombreux comme chaque année.
- **L'application habituelle de notre plan de gestion** comprenant :
  - **Le nettoyage des rivières** qui permet d'éliminer les ferrailles, les plastiques, les bouteilles ....

- **Le grattage des frayères** des rivières pour favoriser la reproduction naturelle des truites Fario.
- **L'élimination des embâcles** par nous-mêmes mais aussi par les brigades bleues départementales pour améliorer l'écoulement des eaux et faciliter la libre circulation des poissons.
- **L'aménagement des bordures** des rivières en réalisant des passages de clôture pour faciliter la circulation des pêcheurs sans rien dégrader

## ***La rubrique « nettoyage et repoissonnement »***

Chaque année comme inscrit dans notre plan de gestion le nettoyage des lits des rivières est impératif. Cette année le 25 Février nous avons nettoyé l'Ecaillon et le 18 Mars le Saint Georges. Mais chaque année nous éliminons toujours autant de débris. Voyez les photos ci-dessous.



*25 février sur l'Ecaillon*



*18 mars sur le St Georges*

Lors de la fête de la pêche, c'est une journée festive et les enfants sont heureux de pêcher eux-mêmes les truites que nous avons déversées le matin même.



## ***Un mot sur les « NAP's » (Nouvelles Activités Périscolaires)***

**Pour faire découvrir « La Pêche » aux plus jeunes** un atelier de 6 séances de 45 minutes a été construit et diffusé par le président et le secrétaire de notre AAPPMA en Mai et Juin 2017 aux enfants de CM1 et CM2 de l'école de BEAUDIGNIES dans le cadre de leurs « Nouvelles Activités Périscolaires ». Cet atelier comprenait la découverte des milieux aquatiques, quels poissons on peut pêcher, la législation, les techniques de pêche, le matériel de pêche mais aussi la pollution et la sécurité à la pêche. Tous ont été émerveillés de découvrir ce Monde de la Pêche et souhaitent que cet atelier soit rediffusé en 2018.

## *Respectons nos rivières...*

### *Continuons à éviter de polluer pour respecter « la maison » des poissons,*

- Continuez à ne jeter **AUCUN produit chimique** dans les caniveaux de votre rue.
- Continuez à ne vider **AUCUNE ordure ménagère** dans la rivière.
- Continuez à ne jeter **AUCUNE bouteille en verre ou en plastique** dans les rivières.
- Continuez à diminuer **AU MAXIMUM l'utilisation des engrais et des pesticides** pour les cultures.
- **Éliminez AU MAXIMUM vos eaux usées** grâce au tout à l'égout.

*Les poissons pourront continuer à se reproduire et à grandir dans un milieu propre.*

### *Quelques photos de 2017*

Quelques photos de 2017

Grattage des gravières



De l'Ecaillon le 26 août



Du Saint Georges le 9 septembre



Fête de la pêche le 4 juin



### **En cas de pollution prévenez immédiatement :**

La Fédération de Pêche à Le Quesnoy (03 27 20 20 54) ou le président / le secrétaire de notre AAPPMA.

### ***N'hésitez pas, contactez-nous, rejoignez-nous,***

Le président : Bernard HUVELLE 14, route du Quesnoy à GHISSIGNIES

Le secrétaire : Michel FOURNIAL 19, rue du visin à GHISSIGNIES

## Informations diverses

### Brûlage des déchets verts

#### Le brûlage à l'air libre est interdit



Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

#### Il existe des solutions !

##### Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires , ... C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).

##### La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.

##### Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux.

Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

*« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin »,*

*Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets :*

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

#### Quelques chiffres !

**302** déchèteries dans la région

**98%** de la population de la région a accès à une déchèterie

**Brûler 50kg** de végétaux émet autant de particules que :

- **6 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- **9 800 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine
- **37 900 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine

#### Les polluants et leurs impacts

On estime que l'entretien du jardin génère **160 kilos de déchets verts par personne et par an**

Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France. Ce qui revient à l'équivalent des émissions annuelles de particules de 8 millions de pavillons chauffés au fioul.

sources : ADEME - © Air Rhône-Alpes

- **Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.** En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement : dioxines, composés volatiles organiques (COV), monoxyde de carbone (CO), particules (PM), oxydes d'azote (NOx), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- **La toxicité des substances** émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités).

## Le saviez-vous ?

- En France, la pollution de l'air par les particules fines (de diamètre < 2.5 µm) est responsable de la **mort prématurée de 48 000 personnes** tous les ans. En Hauts-de-France, cette pollution est à l'origine de **6 500 décès prématurés** par an et d'une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne (source : Santé publique France, 2016).
- Au-delà, la pollution atmosphérique est responsable de nombreuses pathologies, touchant toute la population du territoire : cancers, maladies cardiovasculaires, asthme, accouchements prématurés, accidents vasculaires cérébraux, troubles de la fertilité, etc.
- Le coût total de la pollution atmosphérique a été estimé, pour la France, à environ 100 milliards d'euros par an (source : Sénat, 2015).

Plus d'information sur [www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr).

*La Serre de la tour de Villers-Pol*

**Pépinières**  
cultivons la nature

**Fleurs - Fruitiers**  
**Sapins de Noël - Arbustes**  
**Pomponnette - Plan forestier**  
**Haie Mellifère - Haie pour gibier**

**Du mardi au samedi**  
**de 9h à 12h et de 14h à 19h**  
**Dimanche de 9h à 12h**  
**Fermé le lundi**  
**Rue René Cenez ( Proche de la tour)**  
**Villers Pol 59530**  
**Tél: 06 40 64 35 06**

**SAS BETHEGNIES**

TELE - WIFI  
COMMERCE DE PROXIMITE  
ELECTROMENAGER  
ALARME

**POSE ANTENNES  
HERTZIENNES ET SATELLITES**

**NOUVEAUX MAGASINS  
NOUVEAU DIRIGEANT !!!**

2, route de Valenciennes – **ORSINVAL**  
Tél : 03 27 49 10 81

3, rue de la Chasse – **POIX DU NORD**  
Tél : 03 27 26 40 11

Site internet : <http://www.bethegnies-jean-marie-antennes.fr/>

## Faire des économies d'énergie au quotidien

**La consommation d'énergie représente une partie non négligeable des dépenses chez les ménages. Il existe de nombreuses solutions pour réduire votre consommation énergétique, que ce soit des réflexes à prendre au quotidien, ou des petits équipements à installer. Pas besoin d'habiter dans une cabane pour limiter votre consommation d'énergie, voici des moyens simples de faire des économies chez vous !**

### Quelques conseils :

- J'évite de surchauffer mon logement. Il est conseillé une température de 19°C dans les pièces à vivre, et 16°C dans les chambres.
- Je baisse le chauffage dans les pièces inoccupées.
- Je fais entretenir chaque année ma chaudière par un professionnel et je purge régulièrement mes radiateurs.
- J'utilise un éco-mousseur pour mes robinets pour réduire ma consommation d'eau.
- Je branche mes appareils sur une multiprise avec interrupteur pour couper le courant facilement et ainsi éviter la veille prolongée.
- Je lave mon linge à basse température.
- Je dégivre mon réfrigérateur dès que la couche de givre dépasse 3mm.
- Je privilégie le lave-vaisselle rempli en mode « éco » plutôt que de faire la vaisselle à la main.
- Je recouvre mes casseroles quand je cuisine.
- Lorsque je me brosse les dents, j'utilise un verre pour me rincer plutôt que de laisser couler l'eau.
- J'installe des lampes LED.
- Je privilégie le séchage de mes vêtements à l'air libre.
- J'installe des bas de porte devant les portes pour éviter les déperditions de chaleur.
- Je préfère la douche au bain.
- Je pose des joints autour des fenêtres.

*Vous souhaitez aller plus loin, et réaliser au moins 8% d'économie sur vos factures : participez au défi des familles à énergie positive, dispositif national relayé sur le territoire par le Parc naturel régional de l'Avesnois. Pour cela, inscrivez vous sur la plate-forme locale <http://avesnois.familles-a-energie-positive.fr> ou contactez Melvin Deljehier au 0327214951.*

Le parc naturel régional de l'Avesnois-cour de l'Abbaye – 59550 Maroilles

Tel : 03 27 77 51 60 – [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr)

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du parc : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

## Les marchés bio

### Les marchés bio dans le parc naturel régional de l'Avesnois.

Les marchés bio sont l'occasion pour de nombreux avesnois et avesnoises de rencontrer les producteurs fermiers et artisans transformateurs qui proposent leurs produits de qualité issus du terroir : produits laitiers, viandes, œufs, légumes, fruits, miel, fromages... Ils sont associés aux artisans-commerçants qui proposent également leurs produits écologiques.

### Habités ou curieux... Vous êtes nombreux à les fréquenter.

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer au maintien de l'identité et de la qualité de vie de notre territoire par vos choix de consommation : parce que vous savez qu'il est important de soutenir l'activité économique et sociale dans nos communes rurales ; parce que vous savez que votre santé est intrinsèquement liée à celle de nos sols, de l'eau et de l'air, de notre bocage.

### 4 rendez-vous

**Louvignies-Quesnoy** – Place du village : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche matin du mois (9h – 12h30). En place depuis 1997, c'est le premier marché, historique, 100% bio du territoire et le premier au niveau régional. Lancé sous l'impulsion d'un consommateur, l'organisation est aujourd'hui portée par la commune.

**Cartignies** – Ferme de la Corbière (7, chemin de la Corbière) : 1<sup>er</sup> vendredi du mois (16h – 20h). Ce marché a débuté en 2011 avec l'association « Paysannes en bio ». Il est issu d'une dynamique de producteurs locaux. Marché répondant à la charte éco-responsable.

*Contacts : paysannesenbio@ gmail.com Tél. : 03 27 61 15 85 Facebook : Paysannes-en-bio*

**Landrecies** – Marché couvert de la ville : 3<sup>ème</sup> vendredi du mois (16h – 20h). En place depuis 2014, ce marché est soutenu par la commune. Marché répondant à la charte éco-responsable. *Contacts : marchebio@landrecies.fr http://landrecies.wix.com/marchebio-landrecies Facebook : mairie.landrecies*

**Mecquignies** – Chèvrerie des Sabotiers (227, rue du Timon) : 2<sup>ème</sup> vendredi du mois (16h – 20h). Marché bio organisé par l'association « Paysannes en bio ». *Contacts : pirioupat@aol.com Tél. : 06 78 66 92 47*

*Les agriculteurs et éleveurs bio de l'avesnois sont également présents sur d'autres marchés du territoire.*



Le parc naturel régional de l'Avesnois-cour de l'Abbaye – 59550 Maroilles

Tel : 03 27 77 51 60 – [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr)

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du parc : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

## Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain

*mon parcours d'assuré*

### Venez réaliser un examen de santé gratuit dans les centres de Cambrai, Maubeuge ou Valenciennes.

L'examen de santé vous permet d'être pris en charge par une équipe de professionnels et de bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à votre situation.

Il s'adresse en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais il est ouvert à tous.

**COMPLET** : en un seul rendez-vous, vous réalisez un bilan sanguin et urinaire, un examen bucco-dentaire, un test de la vue et de l'audition, un test respiratoire et un entretien avec un médecin.

**SANS AVANCE DE FRAIS** : tous les frais liés au bilan de santé sont entièrement pris en charge par la CPAM du Hainaut.

**PRATIQUE** : 3 centres vous accueillent. Prenez rendez-vous au centre d'examens le plus proche de votre domicile par téléphone ou inscrivez-vous en ligne sur [www.anps-prevention-sante.fr](http://www.anps-prevention-sante.fr)

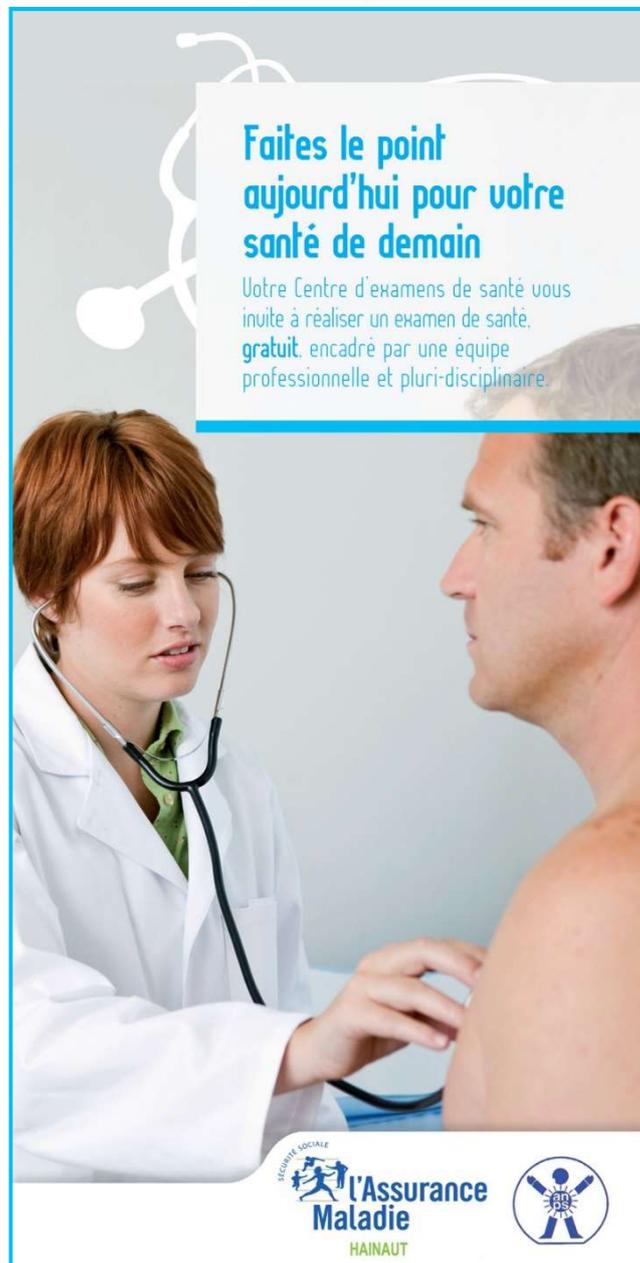
#### CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ DU HAINAUT

contact du lundi au vendredi : 8h - 12h ; 13h30 - 17h  
(sauf vendredi fermeture à 16h30)

> **Valenciennes** : 10, av. Henri Mafisse - TERTIA 3000 -  
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES  
Tel : 03 27 47 00 55

> **Cambrai** : 32, rue d'Alger - 59400 CAMBRAI  
Tel : 03 27 83 09 11

> **Maubeuge** : 2, avenue de Ferrière - 59600 MAUBEUGE  
Tel : 03 27 39 96 21



**Faites le point  
aujourd'hui pour votre  
santé de demain**

Votre Centre d'examens de santé vous invite à réaliser un examen de santé, **gratuit**, encadré par une équipe professionnelle et pluri-disciplinaire.


**l'Assurance  
Maladie**  
HAINAUT


## Agenda des fêtes 2018



Samedi 17 mars

Repas de carnaval  
organisé par l'amicale de l'école de  
Ghissignies



Lundi 2 avril

Chasse aux œufs  
A la prairie à côté de la salle des fêtes



Dimanche 8 avril

Manifestation au profit de la restauration  
de l'Eglise  
organisée par le collectif



Samedi 23 juin  
Dimanche 24 juin

Les Estivales  
organisées par Ghissignies en Fêtes



Vendredi 29 juin  
Samedi 30 juin

Fête de l'école  
Kermesse de l'amicale de l'école  
organisées par l'école et l'amicale



Samedi 6 octobre  
Dimanche 7 octobre

Fête de la pressée  
organisée par Ghissignies en Fêtes



Samedi 20 octobre  
Dimanche 21 octobre

Exposition pour le centenaire de  
l'armistice 1918 et conférence par Mr.  
Simon Davies  
organisé par la municipalité



Dimanche 18 novembre

Repas des aînés  
organisé par la municipalité



Samedi 1<sup>er</sup> ou 8  
décembre

Manifestation au profit de la restauration  
de l'Eglise  
organisée par le collectif



Samedi 15 décembre

Spectacle de Noël  
organisé par la municipalité



Samedi 22 décembre

Distribution du colis des aînés  
Par la municipalité

*Sous réserve de modifications ultérieures apportées par les organisateurs*